



FRANCE PLUMFOOT

**Procès-verbal de réunion du C.A.
Dimanche 25 Juin 2017**

Convocation des membres du C.A. le 30 Mai 2017

*Les membres présents sont : Ayman (Président), Xavier (Trésorier), Nico (Vice-Trésorier)
Antho (Secrétaire), François, Kévin, June et Gaël (membre extérieur).*

Le président ouvre la séance à 18H26 et présente l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1 • Logo : quelle deadline ? Proposition d'une idée de logo / silhouette**
- 2 • Compte de résultats + bilans financiers des 3 années passées**
- 3 • Candidature coupe du monde : ébauche dossier**
- 4 • Fonctionnement du championnat :**
 - a. étude des propositions.**
 - b. Championnat -18 ? championnat interclubs format Open ?**
- 5 • Commandes de volants (devis le 5 juin normalement)**
- 6 • Compétition à Paris en novembre, à Marseille en Février ?**
- 7 • 10ème Open de France :**
 - a. Point sur le sondage,**
 - b. Retour à Chartres ?**
 - c. Traiteur ?**
- 8 • Statuts à modifier :**
 - a. Procuration CA ? AG ?**
 - b. Membres d'honneurs ? À vie ?**
 - c. Point du vote non corrélé avec l'apport financier / investissement**
 - d. création d'une licence ?**
- 9 • Nouveau logiciel de compétition : travail en cours**

10 • Service Civique : présentation de Kévin

11 • Vente de volants : volontaires ?

12 • Écriture des règles : volontaires ?

13 • Formation arbitres : volontaires ?

14 • Sélectionneur : point sur les candidatures, nomination et budget

1 • LOGO : quelle deadline ? Proposition d'une idée de logo / silhouette

Mathieu Dubost est actuellement en charge de la création d'un nouveau logo pour France Plumfoot, une première présentation avec plusieurs propositions de logo a été faites lors de la précédente assemblée générale de France Plumfoot (06/05/17). Aucun débrief n'a été formulé suite à cette présentation.

Ayman et June ont été désignés pour faire avancer rapidement le projet. Ils devront déterminer, eu égard aux premiers retours depuis la dernière AG et à la réunion du CA, des lignes directrices quant aux différents éléments qui constitueront le logo.

Ils devront également rapidement se mettre en lien avec Mathieu. Si ce dernier ne peut finalement mener à bien le projet, le C.A. ouvrira le projet à d'autres personnes et ce depuis un cahier des charges précis.

Silhouette ou plume au centre ? David suggère la présence d'un coq ou d'une tour Eiffel...

2 • Compte de résultats + bilans financiers des 3 années passées

MERCI à Nicolas et Kévin pour l'accomplissement de cette tâche.

3 • coupe du monde : ébauche dossier

Ayman émet des doutes quant à l'organisation de la coupe du monde à Chartres pour les raisons suivantes :

Un sondage recueillant les avis des compétiteurs et compétitrices présents à l'Open de Chartres montre que le point restauration n'est pas à la hauteur, problème de quantité, de qualité et tarifaire.

Par ailleurs Kévin s'est renseigné auprès de Mme Valier (directrice du CRJS de Chartres) le prix du repas a augmenté, la possibilité de choisir notre traiteur et de mettre la cuisine du CRJS à sa disposition semble difficilement négociable. Il manque également une quarantaine de lit pour accueillir toutes les personnes attendues pour les championnats du monde.

L'Auberge de Jeunesse située à 10 min à pieds n'est pas à la hauteur, les autres hébergements sont trop éloignés pour se déplacer sans véhicule. Nico propose de mettre en place un système de navette, mais Ayman insiste pour éviter de s'ajouter ce genre de contrainte durant la compétition (conclusion de l'expérience des Italiens lors de la coupe du monde en 2015).

De surcroît Mme Valier n'est pas un interlocuteur suffisamment fiable pour s'en remettre à elle quant à l'organisation d'une compétition de cette ampleur.

Il faut donc envisager un nouveau gymnase, qui devra être testé à l'occasion de l'Open de France 2018.

François suggère de contacter :

- CRJS de Vernon > 99 lits / gymnases loués à la ville, n'appartiennent pas au CRJS / 41€50 par jour / chambre par 4 ou 5
- CNS de Houlgate > 240 lits / gymnase Coubertin : 7 terrains badminton dont 2 individuels / 200 couverts en self-service (repas de bonne qualité)
- France Sport Association > gère l'organisation d'événements sportifs. June s'engage à les contacter.

Par ailleurs, Anthony et Kévin manifestent leur envie de mettre la main à la pâte et de proposer l'accueil de la Coupe du Monde 2019. Ayman fait remarquer d'une part que le C.A. ne validera que si le site censé accueillir la Coupe du Monde est déjà le lieu de l'Open et donne satisfaction. D'autre part, le Président indique que ça fait un moment qu'il attend de Marseille l'organisation de quelque chose. Quoi qu'il en soit, cela dépendra avant tout de l'avancée d'Anthony et Kévin pour la réunion de Hong-Kong.

Quelle posture adopter lors de la réunion ayant lieu à Hong-Kong quant à notre candidature pour l'organisation de la coupe du monde de Plumfoot en France. Si nous déposons notre candidature il n'y aura pas de marche arrière. Demander lors de la réunion une deadline pour le dépôt de la candidature.

Priorité dans les 3 semaines à venir > obtenir des devis de différents lieux pouvant potentiellement accueillir l'évènement.

4 • Structure Compétition

QUESTIONNAIRE (François) : votes en rouge

Organisation du système de point

1. Système classification des joueurs :

- Statut quo > **Xavier / Antho**
- Réfléchir à une pondération > **Ayman / Nico / François / June**

- Abstention > **Kévin / David**

2. Souhaitez-vous modifier le système PTS ?

- Supprimer les PTS > **Ayman / June**
- Réduire les PTS > **Antho / Nico / François / Xavier**
- Statut quo >
- Abstention > **Kévin / David**

Structure globale du système de compétition

3. Souhaitez-vous la création d'une compétition interclub (selon modèle Open) ?

- Oui > **François / Xavier**
- Non > **Ayman / Nico / June**
- Abstention > **Kévin / David / Antho**

4. Selon réponse résolution précédente, combien de compétitions qualificatives pour une saison ? :

- 2 >
- 3 > **Tous sauf David**
- Abstention > **David**

Organisation d'une compétition qualificative

5. Souhaitez-vous garder des compétitions structurées avec des têtes de séries ?

- Tirage au sort intégral >
- Garder structure suivant le principe des têtes de séries > **Ayman / Nico / Antho / François / Xavier / Kévin**
- Abstention > **June / David**

6. Comment souhaitez-vous organiser la place des 4 premières têtes de série ?

- Statut quo > **Ayman / François / Nico / Kévin / Antho**
- Hasard entre TdS 1 et 2 puis TdS 3 et 4 > **Xavier**
- Hasard intégral entre les TdS 1 à 4 > **June**
- Abstention > **David**

7. Comment souhaitez-vous organiser la place des têtes de série 5 à 8 ?

- Statut quo >
- Hasard intégral entre les TdS 5 à 8 > **Ayman / François / Nico / Antho / June**
- Abstention > **David / Kévin**

8. Comment souhaitez-vous organiser la place des têtes de série au-delà de la 9ème place ?

- Statut quo >
- Hasard intégral par 4 > **Ayman / François / Nico**
- Hasard intégral par 4 jusque TdS 16 puis par 8 au-delà > **Xavier / June**

- Hasard intégral par 8 > Antho
- Abstention > David / Kévin

Organisation des tournois finaux

9. Combien d'équipes qualifiées souhaitez-vous avoir lors du tournoi final ?

- Statut quo > Ayman / Nico / Antho / François / Xavier
- 8 dans tous les cas >
- 10 dans tous les cas >
- 12 dans tous les cas > June
- Abstention > Kévin / David

10. Souhaitez-vous garder une qualification directe selon une place en tournoi qualificatif ?

- Statut quo > Ayman / François / Nico / Xavier / Antho
- Qualification uniquement selon le classement général > June
- Abstention > David / Kévin

11. Si statut quo question précédente, quels sont les joueurs qualifiés lors du tournoi final ?

- Statut quo > Nico
- finalistes > Ayman / François / Xavier / Antho
- Vainqueur(s) du tournoi uniquement >
- Abstention > David / Kévin

12. Quelle formule souhaitez-vous pour le tournoi final ?

- Statut quo > François / Nico / Antho / Kévin
- Formule championnat > Ayman / Xavier / June
- Abstention > David

13. Souhaitez-vous la création d'un tournoi pour les meilleurs jeunes joueurs de la saison ?

Si oui quel âge ?

- Non > Nico
- Moins de 12 ans >
- Moins de 14 ans >
- Moins de 16 ans >
- Moins de 18 ans > June / Xavier
- Moins de 21 ans > Ayman / François / Antho
- Abstention > David / Kévin

14. Souhaitez-vous la création d'un tournoi final parallèle pour les joueurs classés aux places suivantes ? (envisageable avec 6 ou 7 terrains)

- Oui > Ayman / Xavier / June
- Non > François / Nico
- Abstention > David / Kévin / Antho

Remarque François : mieux vaut faire un tournoi jeune qui amène davantage de public qu'un tournoi final de 2eme div. en parallèle de 1ere div. Faire les 2 semble compliqué.

QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES

15. Quelle compétition préférez-vous créer ?

- D1 + D2 > Nico / Kévin / June
- Championnat jeune > François / Xavier / Ayman / Antho
- Abstention > David

Réglementation des qualifiés pour l'épreuve de double

16. L'équipe qualifiée à l'obligation de jouer ensemble lors du championnat final. si l'un des 2 qualifiés est indisposé, le qualifié restant doit soit (si c'est le cas) jouer avec un autre partenaire avec qui il s'est qualifié soit inviter quelqu'un de son choix.

- Réglementation validée > Kévin / June / Ayman / François / Antho / Xavier
- Réglementation à revoir >
- Abstention > David / Nico

Les Questions soulevées lors de la réunion exceptionnelle samedi 24 Juin 2017 seront rédigées par François et soumises au vote lors de la prochaine réunion du C.A.

5 • Commande de volant

Sujet expédié !

6 • compétition à Paris en novembre, à Marseille février ?

Compétition à Paris en Novembre > demande de gymnase en cours.

Antho > Proposition d'un gymnase à Marseille pour l'organisation d'une compétition qualificative. Si toutefois Antho et Kévin trouve une infrastructure à Marseille ou dans ses alentours, adaptée pour l'organisation de la coupe du monde en France, dans ce cas la compétition organisée par le club de Marseille sur la saison prochaine sera celle de l'Open de France (l'Open étant destiné à servir de test pour la coupe du monde, comme mentionné plus haut).

7 • 10ème Open de France :

a. Point sur le sondage

b. Retour à Chartres ?

c. Traiteur ?

Questions traitées au point N°3 COUPE DU MONDE

8 • Statuts à modifier :

a. Procuration CA ? AG ?

b. Membres d'honneurs ? À vie ?

c. Point du vote non corrélé avec l'apport financier/investissement

d. création d'une licence ?

Les questions sont soulevées sans pour autant y apporter nécessairement de réponse : jusqu'à quand être membre à vie du CA dans le cas d'un tel choix ? Pas forcément de réponse à cette question.

Sur le point c., Ayman revient sur l'exemple de la dernière AG à Canteleu : Marseille pèse énormément au niveau du vote alors que finalement pas de compétition organisée cette année, contrairement à Canteleu qui ne pèse rien ou presque! Il faut revoir les modalités de pondération. Bémol d'Anthony rappelant quand même l'importance du nombre de joueurs et de joueuses à Marseille.

9 • Nouveau logiciel de compétition

Le travail est actuellement en cours. Merci Toky

10 • Service Civique : présentation de Kévin

Résumé : Le service civique consiste à engager un-e jeune pour une durée de 6 à 12 mois. Sa mission doit être d'intérêt général, non substituable à une personne de l'asso et ne pas concerner le fonctionnement habituel de l'asso : autant dire que le ou la jeune doit venir en soutien pour une mission spécifique, comme par exemple une coupe du monde. Pour ce faire, un tuteur ou une tutrice au sein de l'asso doit l'accompagner et l'asso s'engage à trouver deux formations au ou à la jeune durant la mission.

Niveau budget, le ou la jeune gagne 470 € par mois de l'Etat et au minimum 106 € de la structure d'accueil (c'est-à-dire nous, France Plumfoot). Il peut y avoir 106 € de plus si le ou la jeune est au RSA ou à une bourse d'étude de niveaux 5, 6 ou 7.

Donc le ou la jeune gagnera 576€ par mois dans la plupart des cas, dont 106 € provenant de France Plumfoot (soit 636 € pour six mois, 1272€ pour un an).

Selon le site :

"La durée hebdomadaire de la mission de Service Civique doit représenter entre 24 heures et 48 heures, réparties sur au maximum six jours. Pour les volontaires de 16 à 18 ans, la durée hebdomadaire ne doit pas excéder les 35 heures, réparties sur au maximum cinq jours. La possibilité de proposer une mission d'une durée hebdomadaire de 48 heures doit rester exceptionnelle ; il s'agit d'une durée maximale. En règle générale, les missions proposées en Service Civique ont une durée hebdomadaire de 24 à 35 heures."

En gros, c'est à France Plumfoot de décider combien d'heures le ou la jeune bossera et comment ça se répartira.

Pour que ça advienne, il nous faut obtenir un agrément, ça ne semble pas impossible à avoir. Principalement être en mesure d'assurer le suivi du jeune et la réalisation de sa mission au mieux.

Le CA semble séduit par l'idée mais s'interroge sur la possibilité de dépenser autant d'argent eu égard aux finances et au fait qu'il va falloir dégager de l'argent pour le sélectionneur.

11 • Vente de volants : volontaire ?

Anthony, Ayman et June sont désigné-e-s comme les personnes ressources pour les questions liées à l'achat, la vente et les expéditions éventuelles qui s'y rattachent.

12 • Écriture des règles : volontaires ?

François se propose de reprendre les règles disponibles pour les mettre à jour.

13 • Formation arbitres : volontaires ?

Dans l'optique de la Coupe du monde, il nous faudra avoir des arbitres qui maîtrisent parfaitement les règles et les gestes du plumfoot.

Plusieurs idées fusent : d'abord, trouver les règles internationales pour les traduire et les mettre à disposition. Le mieux ensuite serait que chaque responsable de club propose une formation pour que chacun-e puisse être formé-e et ainsi arbitrer potentiellement lors des compétitions.

Peut-être d'ailleurs faudrait-il, en amont des compétitions, déterminer les arbitres ?

14 • Sélectionneur : point sur les candidatures, nomination et budget.

François est l'unique candidat qui se présente au poste de sélectionneur.

François est élu à l'unanimité par le CA.

Est ensuite débattu du montant qu'il faudra allouer à l'enveloppe du sélectionneur : eu égard aux bénéfices passés, aux besoins du sélectionneurs, des discussions, nous votons à l'unanimité des présent-e-s une enveloppe de 500 euros.

La séance est clôturée à 20h21.

Rédigé à Paris, le 25 Juin 2017.

Le président
Ayman Moussa

Le trésorier
Xavier Joudiou

France Plumfoot

-

191 avenue Gambetta 75020 Paris (chez Ayman Moussa)

-

Tél : 06 63 95 31 37

Courriel : plumfootfrance@gmail.com

Site Internet : www.plumfoot.net

-

Numéro d'immatriculation : W133007497

Plumfoot© est une marque déposée